

Avril 2020

# L'Orellut

Votre bulletin municipal d'informations



[www.banyuls-sur-mer.com](http://www.banyuls-sur-mer.com)

**M**esdames, messieurs, chers amis,  
Les moments que nous vivons actuellement sont inédits, exceptionnels, dangereux, une véritable guerre contre un ennemi invisible pourtant très présent.

Notre principale préoccupation : la santé de nos habitants. Dans les pages qui suivent nous détaillons toutes les préconisations prises, les mesures qu'il est indispensable de suivre si nous voulons traverser cette rude épreuve et vaincre. Mes pensées vont directement aux personnes confrontées à la dure épreuve de la maladie, leur dire combien nous pensons à elles et combien nos vœux de rétablissement les accompagnent.

Mes remerciements s'adressent d'abord à nos médecins, aux professionnels de santé en première ligne, leur dire combien nous sommes admiratifs de leur engagement et conscients des risques qu'ils encourent.

Il est important aussi de citer les personnes qui assurent, par leur travail, nos approvisionnements quotidiens, travaillant dans l'alimentation, les transports, dans toutes les logistiques indispensables au fonctionnement de notre ville.

Je voudrais saluer l'ensemble des personnels communaux mobilisés pour assurer la continuité du service public, que ce soit les services administratifs par le télétravail mis en place, ou les services techniques pour le nettoyage et l'entretien de nos espaces. Enfin, et ils ont une tâche ingrate, la Police Municipale, présente sur le terrain. Leur rôle est primordial pour le respect des règles de confinement qui nous protègent.

**RESTEZ CHEZ VOUS** est la principale action que vous devez faire.

**PROTÉGEZ-VOUS** et **LES VÔTRES** pour ne pas mettre en danger les plus faibles, nos anciens.

La transmission du virus passe par nous, faisons barrière.

L'autre actualité est le résultat des élections municipales.

Il est sans appel, que dans un contexte particulier, vous vous êtes rendus en nombre aux urnes, bien plus que la participation nationale. Je remercie du fond du cœur tous les électeurs. Vous nous avez renouvelé votre confiance et nous prenons ce résultat comme une validation de notre projet de territoire et comme un encouragement à poursuivre. Je voudrai vous dire à vous tous, personnellement, combien je suis honoré, et combien je mesure la responsabilité que vous nous confiez.

Nous allons ensemble traverser cette épreuve, elle nous rendra peut-être différents, plus forts, nous permettra de relativiser le superflu pour nous attacher à l'essentiel, notre santé, la sécurité des habitants et nous incitera encore plus à nous mettre au travail, pour bâtir une ville plus attractive où il fait bon vivre.

Merci, vous pouvez compter sur nous, nous serons présents.



Très amicalement.

Jean-Michel SOLÉ

 Toute l'actualité de la ville sur [www.banyuls-sur-mer.com](http://www.banyuls-sur-mer.com)

 Téléchargez gratuitement l'application **Banyuls-sur-Mer** sur l'App Store ou Google Play

 Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**

 Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**

 Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram **banyuls-sur-mer** avec le **#banyuls**

## Bulletin Municipal d'Informations

Avril 2020 - Flash infos

### Directeur de la publication

Jean-Michel Solé, Maire

### Ont participé à la rédaction

Béatrice Soubielle

### Crédits Photos

Laurent Lacombe, Banyuls Images, Mairie, Office de Tourisme

### Maquette et mise en page

Service Communication Mairie

### Impression

Ville de Banyuls-sur-Mer

# BANYULS À L'HEURE DU CONFINEMENT

## LES GRANDS PROJETS À L'ARRÊT

Les entreprises travaillant sur les chantiers du port, du Centre Hélios Marin et de l'école de somellerie ont arrêté leurs activités jusqu'à nouvel ordre ainsi que les entreprises travaillant sur la rénovation de nos quartiers.



## SOUTIEN À NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS IMPACTÉS PAR LE CONFINEMENT

Le service développement économique de la Communauté de communes a réalisé une synthèse des mesures prises par l'État pour venir en aide aux professionnels impactés par la pandémie.

Vous pouvez télécharger les documents mis à disposition sur le site de la commune :

<https://www.banyuls-sur-mer.com/fr/actualites/covid-19-le-service-economique-de-la-cdc-communique>

## RUES DÉSSERTÉES, CONFINEMENT RESPECTÉ, MERCI À VOUS !



## LE MAIRE COMMUNIQUE

### PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ-NOUS : RESTEZ CHEZ VOUS !

La ville de Banyuls-sur-Mer, comme la Nation, traverse une période très compliquée, une pandémie. Le virus se propage très vite parmi nous : les élus et les services municipaux sont mobilisés. Nous sommes là à votre écoute.

**La mairie est fermée au public mais le numéro de l'accueil :  
04.68.88.00.62 est joignable 24h/24 et 7j/7  
N'hésitez pas à nous appeler !**

Les services administratifs travaillent en télétravail.

Les services techniques assurent la propreté de la ville et toutes les missions dans le respect des mesures actuelles.

La Police Municipale patrouille pour faire respecter les différentes mesures prises par l'Etat.

Les services portuaires assurent aussi leurs missions.

Nous devons impérativement respecter les mesures de confinement !

### RESTEZ CHEZ VOUS !

Tel est le message que je veux vous transmettre !

Restez chez vous, c'est la meilleure façon de lutter contre la pandémie.

Restez chez vous, c'est la meilleure façon de soutenir nos médecins, nos infirmiers, tous les professionnels de santé qui sont en première ligne.

Un grand MERCI à nos commerçants, nos artisans et à leurs salariés qui sont aussi au travail et nous permettent de nous approvisionner normalement.

Cette épreuve d'abord Humaine, nous l'affrontons ensemble, et c'est ensemble que nous la surmonterons. Le collectif est une force, restons tournés vers l'avenir avec espoir et confiance.

Faisons nôtre, cette phrase de Confucius :

*"La plus grande gloire n'est pas de tomber mais de se relever à chaque chute".*

## 3 QUESTIONS À...

**À l'heure où les personnels de santé sont sur le pont, L'Orellut en a sollicité trois d'entre eux pour recueillir leur sentiment.**

Notre corps professoral est uni et nous pouvons compter sur le soutien et l'accompagnement des médecins libéraux de Banyuls.

### L'Orellut : Comment vivez-vous cette période ?

*Christelle Grave, infirmière libérale* : Infirmiers hospitaliers et libéraux sommes très sollicités et présents. C'est une crise sanitaire compliquée, anxiogène, difficile physiquement et psychologiquement. En libéral, nous devons assurer la continuité des soins, gérer et répondre aux questionnements, à l'anxiété que cette situation engendre auprès de notre patientèle.

Cette crise majeure l'isolement et la solitude de nos patients. Nous devons les protéger et se protéger nous-même sans moyens de protection (masques FFP2, surblouses etc.) ; une dotation hebdomadaire de 18 masques chirurgicaux par infirmier(e) ce qui est non efficace et dérisoire.

*Serge Mauran, médecin généraliste* : C'est une période anxiogène tout en espérant que les dispositifs mis en place soient efficaces.

*Pharmacie Roca-Blondeel* : Nous vivons mal cette période stressante, irréelle et pas du tout sereine.

### L'O. : Dans quelles mesures la commune peut vous aider ?

*C. G.* : Le CCAS nous a sollicité afin de recenser les personnes isolées ou précaires et à mettre en place des mesures d'accompagnement (portage de courses, lien téléphonique etc.).

## 24 MARS 2020 : OUVERTURE DU CENTRE COVID-19 D'ARGELÈS-SUR-MER

### Un centre COVID-19 qu'est-ce c'est ?

Un centre COVID-19 regroupe des médecins généralistes et d'autres professionnels de santé qui sont là pour examiner les patients présentant les premiers signes du COVID-19 et les diriger vers la solution de suivi la plus adaptée à leur cas. Un centre a ouvert ses portes à Argelès-sur-Mer le 24 mars pour les habitants de ce secteur. Il est ouvert 7 jours sur 7.

### Comment le contacter ?

Si vous avez les symptômes suivants :



**TOUX**



**GÈNE  
RESPIRATOIRE**



**FIÈVRE**

**appelez depuis votre domicile votre médecin traitant  
ou le centre COVID-19 d'Argèles-sur-Mer au  
04.68.08.21.77.**

Vous serez mis en relation avec un professionnel de santé qui pourra vous indiquer dans un premier temps de rester à votre domicile ou de vous rendre au centre situé : 23 chemin de Palau, espace Waldeck Rousseau. Les usagers sont invités à stationner sur le parking gratuit à proximité (zone artisanale de GIFI).

**En cas de signe de gravité : essoufflement, confusion, fièvre supérieure à 39°, APPELEZ LE 15.**

Nous relayons les informations publiées sur le site "Ville de Banyuls-sur-Mer" pour maintenir un lien avec nos patients confinés.

*S.M.* : Actuellement l'important est de maintenir un lien avec les personnes les plus isolées, ce qui semble déjà fait grâce au CCAS.

*P. R-B.* : En désinfectant les rues, en étant attentive aux personnes isolées et vulnérables.

### L'O. : Quel message feriez-vous passer à la population ?

*C. G.* : Cette privation de liberté est difficile pour l'ensemble de la population mais la prise de conscience est bien réelle.

### POURSUIVONS la PRÉVENTION :

- Gestes barrières
- Le confinement
- # restez chez vous

**"Un immense remerciement pour tous les messages de soutien et de sympathie envers nos actions et notre profession".**

*S.M.* : En tant que médecin coordonnateur des EHPAD, je sais combien c'est difficile d'être séparé de sa famille néanmoins cet isolement est indispensable.

*P. R-B.* : La situation est très sérieuse, "on va s'en sortir sans sortir".

# ACTU À LA UNE

Le premier tour des élections municipales s'est tenu le dimanche 15 mars et le résultat est le suivant :

Inscrits : 3658

Abstention : 1263 = 34,53%

Votants : 2310 = 65,47%

Nuls : 48

Blancs : 37

**LISTE CAP 2026** conduite par Jean-Michel Solé

1497 = 64,81%

**LISTE ENSEMBLE AUTREMENT** conduite par Emmanuelle Fradet

517 = 22,38 %

**LISTE BANYULS AVENIR CITOYEN** conduite par Jean-François Pescador

296 = 12,81 %

Les élus sont :

N° d'ordre de l'élection	Noms	Prénoms	Date de naissance et nationalité	Profession
1	SOLÉ	Jean-Michel	08/11/1954 FR	Hôtelier viticulteur
2	MAURAN	Anne	19/08/1966 FR	Scrétaire médicale
3	VINOT	Guy	28/12/1954 FR	Responsable littoral maritime retraité
4	HERRE	Clémentine	25/03/1983 FR	Viticultrice
5	CAPELL	Olivier	15/10/1971 FR	Agent SNCF
6	COUSSANES	Sandrine	22/06/1971 FR	Commerçante
7	PECH	Bernard	22/12/1958 FR	Ingénieur agronome
8	GRASA	Marie-José	27/04/1954 FR	Assistante accueil
9	LACAZE	Olivier	17/06/1967 FR	Viticulteur
10	MONTÉ	Josette	13/02/1944 FR	Retraitée
11	BLAVETTE	Guillaume	30/01/1971 FR	Commercial
12	DIAZ	Maria-Josefa	27/01/1962 FR	Agent hospitalier
13	PETYT	Gérard	21/09/1941 FR	Directeur financier retraité
14	BASIL	Annabel	16/12/1969 FR	Commerçante
15	BURGKAM	Didier	28/08/1953 FR	Retraité SNCF
16	CANOVAS	Evelyne	26/08/1954 FR	Aide-soignante
17	BOADA	Stéphan	14/10/1972 FR	Agent communautaire
18	SALVAT	Renée	12/09/1951 FR	Retraitée paramédical
19	FLEURISSON	Jean-Louis	21/11/1944 FR	Kinésithérapeute retraité
20	ADELL	Catherine	21/07/1968 FR	Assistante
21	CASTELLAR	Cédric	27/12/1981 FR	Commerçant
22	VALENZUELA	Aurore	27/04/1982 FR	Gestionnaire immobilier
23	ORTIZ-BODIOU	Alexandre	26/11/2000 FR	Etudiant
24	FRADET	Emmanuelle	21/04/1965 FR	Directrice de communication
25	MARTI	Marc	12/08/1968 FR	Spur-pompier professionnel
26	NOGUES	Myriam	14/07/1948 FR	Bibliothécaire retraitée
27	PESCADOR	Jean-François	17/11/1960 FR	Cadre commercial

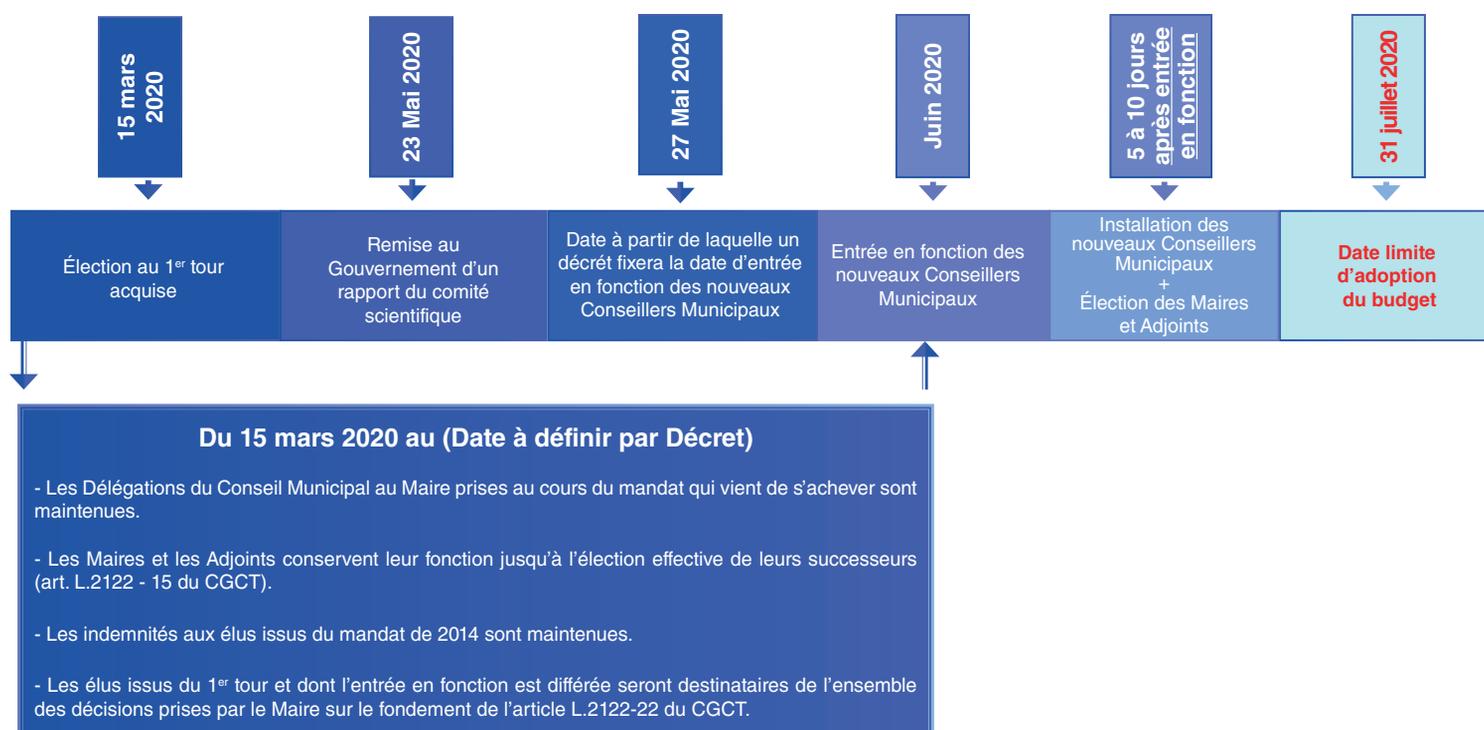
Sont élus à la Communauté de communes : Jean-Michel Solé, Anne Mauran, Guy Vinot, Clémentine Herre.

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

La loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie du COVID-19 sanctuarise l'élection des candidats élus au premier tour. Les élus dont l'élection est acquise à l'issue du premier tour des élections municipales du 15 mars 2020 ne verront pas leur mandat électif remis en cause.

Toutefois pour des raisons sanitaires exceptionnelles la loi du 23 mars prévoit que la prise d'effet de ces mandats est reportée. Ainsi les conseils municipaux élus en 2014 voient leur mandat et fonction prorogés jusqu'à la prise de fonction des nouveaux conseils municipaux prévus au plus tard en juin. La date limite des votes des budgets a été reportée au plus tard le 31 juillet.

## Installation des Conseils Municipaux élus dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin



## OPPOSITION

### VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS !

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent. La commune se mobilise, et c'est normal. Quels élus ne le feraient pas ? Dès le 19 mars, d'ailleurs, nous proposons notre aide. Le 24 mars, nous suggérons à M. le Maire d'informer régulièrement tous les conseillers municipaux actuels et à venir des mesures prises durant cette période inédite... A ce jour, une cellule de crise a été mise en place en Mairie avec les seuls élus de la majorité ancienne, et nouvelle. De notre côté, nous faisons ce que nous pouvons : livraison de courses pour nos voisins âgés, coup de téléphone à des personnes vulnérables pour les rassurer, soutien scolaire par internet à de futurs bacheliers inquiets, préparation de colis alimentaire pour les plus nécessiteux, communion par nos applaudissements à 20h avec tous ceux qui nous permettront de traverser cette crise... Et, surtout, nous restons chez nous, confinés. Mais nous sommes aussi prêts à aider M. le Maire si ce dernier souhaite utiliser nos compétences, notamment celles du spécialiste en gestion de crise et sûreté qui est parmi nous. Bref, nous sommes là pour Banyuls. Cette période est difficile : mais ensemble, nous saurons la traverser.

*Expression des élus d'opposition prévue par la Loi. Texte rédigé par les élus de la liste Agir Rassembler Transmettre : Roger Rull, Emmanuelle Fradet, Rosendo Caubet/Marc Marti, Myriam Manzanos-Nogues, Jean-Charles Colomines, Elisabeth Lezat.*

# INFOS UTILES

➔ POUR JOINDRE LA MAIRIE

04.68.88.00.62



POUR JOINDRE LE CENTRE  
COVID-19 d'Argelès-sur-Mer

04.68.08.21.77

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS MISES À JOUR EN TEMPS RÉEL SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX  
OU NOTRE BLOG : <https://banyulssurmer.wixsite.com/banyuls-sur-mer>

## RAPPELS

- **Mariages et PACS** : Conformément au document adressé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, la célébration des mariages et l'enregistrement des PACS sont reportés jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, des mesures dérogatoires dans des cas d'urgence pourront être étudiés au cas par cas, il faut alors contacter la Mairie.

- **Enterrements** : Les cérémonies sont limitées à 20 personnes maximum.  
Pour toute autre question concernant l'état-civil, contactez le 04.68.88.78.07.

- **Le marché de plein air** des jeudis et dimanches matins est suspendu jusqu'à nouvel ordre suite à l'annonce du Premier Ministre le 23 mars.

- **Balades** : Les balades sur les plages, les randonnées ainsi que la plaisance et les loisirs nautiques sont interdits par arrêté préfectoral n°2020090-006 du 30 mars 2020.

*Ce que dit l'attestation de déplacement dérogatoire : "Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie".*



COVID-19

## FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)